

La formation est un bien public – L'UNES refuse un numerus clausus général pour le passage du bachelor au master !

L'Union des étudiant-e-s de Suisse (UNES) s'inquiète de la discussion actuelle sur l'application d'un numerus clausus général en Suisse. Des restrictions quantitatives et arbitraires du nombre d'étudiant-e-s contreviennent aux principes du système suisse de la formation. L'UNES défend fermement le principe selon lequel toutes celles et tous ceux qui obtiennent une maturité ont le droit d'avoir une place de formation en Suisse !

Les problèmes structurels de certaines hautes écoles ne doivent pas être combattus par la mise en place d'un numerus clausus général qui, à long terme, causerait plus de dégâts qu'il n'apporterait d'avantages. Le master est généralement considéré comme le diplôme marquant la fin des études dans la plupart des orientations et des hautes écoles, y compris là où sont appliqués de tels mécanismes de sélection. Ce serait grave si les étudiant-e-s diplômé-e-s d'un bachelor ne pouvaient plus bénéficier d'une place de master dans leur domaine de formation. Le système du numerus clausus évince manifestement de nombreux-euses étudiant-e-s se trouvant dans une situation sociale précaire et ayant l'obligation de travailler à côté de leurs études pour subvenir à leurs besoins et aux coûts de la formation. Ces étudiant-e-s ont ainsi proportionnellement moins de chances d'atteindre un niveau de note fixé arbitrairement par un numerus clausus. Il convient d'éviter un tel scénario qui, en outre, méprise tous les principes du système de formation suisse. Le bachelor des hautes écoles universitaires et des écoles polytechniques fédérales ne constitue pas, pour des raisons pertinentes, un diplôme qualifiant sur le plan professionnel. Les conséquences d'une sélection supplémentaire lors du passage du bachelor au master pourraient de la sorte se révéler catastrophiques.

Une telle mesure n'affecterait pas seulement les étudiant-e-s mais aurait aussi des conséquences néfastes pour l'économie suisse qui a besoin de personnes bien formées. Réduire le nombre de diplômé-e-s de master par des mesures de sélection artificielles menace à long terme la place de la formation et la compétitivité de la Suisse.

Anja Schuler
Comité exécutif de l'UNES
anja.schuler@vss-unes.ch
079 239 98 19

Cátia Candeias
Secrétariat général de l'UNES
info@vss-unes.ch
076 40 28 111

Berne, le 9 novembre 2010